

Présentation de la formation

2021 01

THÈME	L'accompagnement du dirigeant lors de la vente de son entreprise : que faire du prix de cession
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • CGP, • Expert comptable, • Avocats, • Notaire, • Assureurs, • Banquiers
FORMAT	Présentiel
LIEU	Les Espaces DIDEROT : 10 Rue Traversière, 75012 Paris
NIVEAU	Niveau 2 : Perfectionnement
DURÉE	7 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier (carte T) : 7 heure(s) • IAS/DDA : 0 heure(s) • IOBSP : 0 heure(s) • Notaires : 7 heure(s) • Avocats : 7 heure(s) • Experts-comptables : 7 heure(s)
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 16 novembre 2021 : de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
TARIF	400,00 € HT soit 480,00 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit <ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi une formation dans le domaine de la gestion de patrimoine • Maîtriser les règles juridiques et fiscales applicables au dirigeant d'entreprise
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le dirigeant d'entreprise lors du remploi des capitaux provenant de la cession de l'entreprise. • Proposer plusieurs solutions et supports de remploi des capitaux, en maîtrisant les conséquences tant au niveau juridique de fiscal
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Yolaine Chéreau 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	PARTIE I : Remploi des capitaux en pleine propriété A. Les vertus et limites de l'assurance vie 1. Gestion des fonds à investir (communs, propres, personnels voire indivis) 2. Désignation bénéficiaire : approche civile et fiscale de la transmission B. L'alternative à l'assurance vie : le contrat de capitalisation 1. Transmission du vivant via les donations 2. Transmission par décès via legs

Version 2021 01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA

	<p>C. La société IS avec un compte courant d'associés D. La société IR avec un compte courant d'associés</p> <p>PARTIE II : Remploi du prix de cession la société IS cédante A. La fin du report de la plus-value professionnelle (CGI, art. 151 octies) B. La fin du report de la plus-value sur titres (CGI, art. 150-0 B ter) C. Le contrat de capitalisation au sein d'une structure IS</p> <p>PARTIE III : Remploi des capitaux démembrés A. Sort du prix de cession et plus-value B. Remploi par subrogation 1. Assurance vie souscrite en démembrement 2. Contrat de capitalisation souscrit en démembrement 3. Création d'une société civile avec des fonds démembrés C. Remploi et quasi-usufruit 1. Gestion civile de la créance de restitution 2. Gestion fiscale de la créance de restitution</p>
<p>MOYENS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. <p>En webinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur disposera d'un logiciel de webinaire (ZOOM, Webex ou GoToWebinar) pour projeter le support pédagogique. Le logiciel permet aux stagiaires d'intervenir par Chat directement ou de lever la main pour poser leurs questions avec leur micro. Le logiciel permet également au formateur de partager son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
<p>LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI</p>	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Émargement des apprenants matin et après-midi Réalisation d'un test final de validation <p>En webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant Réalisation d'un test final de validation

	Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Yolaine Chéreau Référente Handicap par mail : yc@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com